

# Avis de Soutenance

Monsieur Noël BOY

Droit Public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*Penser le droit des minorités nationales au travers du contexte de l'Europe centrale et orientale : Étude croisée des cadres internationaux et nationaux de protection*

dirigés par Madame Katarzyna GRABARCZYK

Soutenance prévue le **vendredi 29 novembre 2024** à 14h00

Lieu : Faculté de Droit et Science politique de Montpellier 39 Rue de l'Université, 34060 MONTPELLIER  
Salle : Justitia

## Composition du jury proposé

Mme Katarzyna GRABARCZYK	Université de Montpellier	Directrice de thèse
M. Ivan BOEV	Université de Strasbourg	Rapporteur
M. Jean-Pierre MASSIAS	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Rapporteur
Mme Florence BENOÎT-ROHMER	Université de Strasbourg	Examinatrice
Mme Jordane ARLETTAZ	Université de Montpellier	Examinatrice

**Mots-clés :** Droits de l'homme, Minorités nationales, Europe centrale et orientale, Pologne, Roumanie, Bulgarie

## Résumé :

La question de la protection des minorités nationales reste un sujet épineux encore aujourd'hui. L'engouement, visible dans la seconde moitié du XXe siècle, quant à l'organisation d'un régime juridique de protection des minorités nationales s'est éteint sans pour autant répondre au problème. L'absence de définition juridique du terme de "minorité nationale", l'enlisement des débats quant aux titulaires ainsi que des droits devant leurs être reconnus ou encore le tabou de la question des relations pouvant exister entre ces populations minoritaires et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes restent ainsi autant sujets sans réponses. La poignée d'instruments internationaux éparpillée dans le paysage du droit international peinent à former un droit suffisant pour protéger les minorités nationales dont les situations continuent d'être marquées l'absence ou l'insuffisance des actions permettant la garantie de leurs intérêts. Ces lacunes du cadre international ne sont aucunement comblées par les cadres nationaux de protections des minorités, lesquels apportent au contraire leurs propres lots de problèmes et de questionnements. L'étude du droit des minorités nationales par le prisme de l'Europe centrale et orientale permet, de part l'histoire particulière de cette région, de mettre en lumière les obstacles à la protection de ces populations. Ce travail de thèse, se concentrant - sans s'y limiter - sur les situations de la Pologne, de la Roumanie et de la Bulgarie, recherche ainsi de quelle manière, au regard du contexte de l'Europe centrale et orientale, envisager un droit des minorités stable et efficace.